



Organisme de formation au numérique

FORMATION 2026

Philanthropie & Web3

## Pluraxis

Pluraxis est un organisme proposant des formations au numérique sur les thèmes des ***blockchains, cryptoactifs et Technologies de registres distribués***, destinées à des profils non techniques. Structurés autour d'un **Socle Fondamental** et de **Parcours Métier**, nos programmes permettent à quiconque d'acquérir une compréhension stratégique et une maîtrise opérationnelle de cette classe de technologie, dans une logique d'autonomie individuelle et de création de valeur pour l'organisation.

## Une formation destinée aux profils non techniques

Blockchains, cryptoactifs et outils décentralisés : quels enjeux à l'échelle individuelle, quels impacts sur mon métier ?

## Le socle fondamental - 2026

Retrouvez le détail des objectifs pédagogiques, la durée du stage, le public visé, les prérequis, les modalités d'admission, le(s) formateur(s), les moyens pédagogiques et techniques, les modalités pédagogiques, le suivi et l'évaluation, la validation et la sanction de la formation, l'accessibilité aux situations de handicap, le programme détaillé de la formation, les tarifs en HT et les modalités d'inscription.

## Une pluralité, des perspectives

## Parcours métier : Solidarité, philanthropie et web3

**Requis** pour celles et ceux qui découvrent le sujet des cryptos, blockchains et Technologies de registre distribué., les connaissances du Socle fondamental peut être autonome. Il est requis pour celles et ceux souhaitant suivre un parcours métier.

Formation : Blockchains, cryptoactifs et outils décentralisés : quels enjeux pour les acteurs de la solidarité ?

Destiné aux professionnels qui découvrent l'univers des blockchains, des cryptoactifs et des outils décentralisés — ou dont les connaissances proviennent essentiellement des médias généralistes — le module « socle fondamental » offre une compréhension rigoureuse des mécanismes de la décentralisation et de ses implications concrètes dans l'exercice du métier.

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Appréhender les concepts de la blockchain appliqués au secteur de la philanthropie - transparence, traçabilité, désintermédiation.
- Identifier les opportunités stratégiques liées aux nouveaux profils de donateurs, les crypto-philanthropes et aux nouveaux modèles de gouvernance.
- Comprendre les mécanismes techniques d'aide directe - *stablecoins*, aide programmable *via Smart Contracts*).
- Maîtriser le cadre réglementaire et fiscal français pour la réception de dons en crypto-actifs et l'émission de reçus fiscaux.
- Évaluer les enjeux éthiques et d'inclusion numérique pour les bénéficiaires finaux.

## Durée du stage

12h00 – (sur deux jours)

## Public

Responsables d'associations et de fondations, directeurs de la collecte (*Fundraisers*), responsables RSE, acteurs de l'aide humanitaire et du développement, conseils juridiques et fiscaux du secteur non-lucratif.

Adapté à toute personne désireuse de découvrir les blockchains, cryptoactifs et outils décentralisés.

## Prérequis

Aisance numérique. Maîtrise des outils numériques classiques.

Aucun prérequis technique. Une connaissance générale du secteur associatif ou du mécénat est un plus.

## Admission

QCM / QUIZZ facultatif : <https://forms.gle/oQvGC9ApCEcR21t48>.

L'issue de ce quizz vous permettra de définir vos attentes et vous situer sur une échelle de connaissance.

Entretien de préadmission avec Jacques-André Fines, formateur chez Pluraxis. Détermination des objectifs professionnels de la formation.

Délai d'inscription : 15 jours ouvrés avant le début de la formation.

Effectif : De 2 à 5 participants. - Pluraxis se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session si le nombre minimum de 2 inscrits n'est pas atteint.

## Formateur(s)

Jacques-André Fines enseigne un cours « Blockchain, crypto-actifs et Technologies de registre distribué » à Sciences Po Paris, l'EM Lyon et l'Université Panthéon Assas. Il est responsable des opérations de l'association à but non lucratif *The Blockchain for Good*, créée en 2018. Après avoir découvert Bitcoin en 2015, il a publié son premier article de vulgarisation sur le sujet<sup>1</sup> en 2017.

Il est titulaire d'un Master de droit des Affaires obtenu en 1995, un Master de Sciences Politiques, obtenu en 2007 et un Doctorat en Sciences de l'information et de la Communication obtenu en 2012. Très impliqué dans l'univers des blockchains, des cryptoactifs et des outils décentralisés, il est l'auteur principal, depuis 2020, de plusieurs dizaines de rapports métiers sur les blockchains et leurs usages, également traduits en anglais et en espagnol.

## Moyens pédagogiques et techniques

- Nécessite un ordinateur et/ou un smartphone
- Présentation orale, accompagnée de présentations graphiques, de supports audios / audiovisuels que le stagiaire conserve/consulte pendant et à l'issue de la formation.
- Études de cas réels
- Démonstrations d'outils (*wallets*, explorateurs).

Pour les sessions en intra-entreprise, la formation se déroule dans vos locaux, sous réserve de la mise à disposition d'une salle équipée et respectant les normes d'accessibilité.

## Modalités pédagogiques

- Au choix :
  - Formation en face à face. Dans les locaux de ou des apprenant(s) ou dans une salle de formation louée pour l'occasion.
  - Formation à distance : Lien Zoom / Google Meet.

---

<sup>1</sup> « Les blockchains : une invention qui n'a pas dix ans », <https://la-rem.eu/2018/01/blockchains-invention-na-dix-ans/>

- Méthodes expérientielles, démonstratives, interrogatives *via* des travaux pratiques, et des ateliers.

## Suivi

L'apprenant se situe sur une échelle de connaissance en début de formation, et suit son évolution *via* les évaluations après chaque session.

## Évaluation

- Feuilles de présence.
- Conversations / questions à l'oral.
- A l'écrit (en ligne) questions à choix multiples (QCM) / Quizz (vrai / faux) / Question ouverte (chatbot).
- Formulaire d'évaluation de la formation et du formateur.

## Validation et sanction

La formation est sanctionnée d'une attestation de fin de formation délivrée par Pluraxis, où sont mentionnés les objectifs pédagogiques, le nombre d'heures total de la formation, la validation des acquis et la date de son issue.

## Accessibilité aux situations de handicap

Les modalités pédagogiques et les moyens d'apprentissage sont adaptés en fonction de la situation de handicap, notamment en ayant recours à des partenaires spécialisés.

Merci de contacter Jacques-André Fines [jafs@pluraxis.com](mailto:jafs@pluraxis.com)

## Programme détaillé de la formation

### **Module 1 : Pourquoi les crypto-actifs redéfinissent la philanthropie ?**

Ce module explore le changement de paradigme, passant d'une confiance réputationnelle à une confiance fondée sur la preuve vérifiable.

- Les nouveaux donateurs : Profils des "évangélistes" et des "investisseurs optimistes" ; motivations liées à l'efficacité technique.
- Transparence et redevabilité : Auditabilité en temps réel via les explorateurs de blocs et traçabilité "de bout en bout" des contributions.
- Gouvernance horizontale : Introduction aux Organisations Autonomes Décentralisées (DAO) et au financement participatif décentralisé (ex: Giveth).
- Mécanismes d'allocation démocratiques : Le financement quadratique pour amplifier la voix des petits contributeurs (ex: Gitcoin).

### **Module 2 : Optimisation stratégique et opérationnelle pour les acteurs de la solidarité**

L'enjeu est ici l'amélioration de l'efficacité de l'aide et la réduction drastique des frais de structure.

- Assistance financière directe : Utilisation des stablecoins pour contourner les systèmes bancaires lents ou défaillants (ex: HesabPay en Afghanistan).
- Réduction des coûts : Étude des gains opérationnels (réduction de 70 à 95% des frais de transaction).
- Coordination inter-agences : Analyse de systèmes comme Building Blocks du PAM pour éliminer les doublons.
- Venture-philanthropy numérique : Investissement on-chain dans des biens publics numériques (ex: CryptoFund de l'UNICEF).

### **Module 3 : Mécanismes de déploiement et cadre fiscal français**

Comprendre les outils de collecte et sécuriser juridiquement l'émission des reçus fiscaux en France.

- Donations directes : Différences entre les voies custodial et non custodial.
- Focus : Fiscalité et mécénat en France (Rescrit fiscal Red Bay) :
  - Éligibilité au régime du mécénat : Conditions pour qu'une association d'intérêt général émette des reçus fiscaux pour des dons en crypto-actifs (nature du don : numéraire vs nature).
  - Valorisation et horodatage : L'importance de passer par un PSAN (Prestataire de Services sur Actifs Numériques) pour certifier la valeur au moment du don et éviter les sanctions pour reçu inexact.
  - Stratégie de gestion des risques : Pourquoi la conversion immédiate en euros est privilégiée pour neutraliser la volatilité et éviter la requalification en activité commerciale.

- Philanthropie indirecte : Impact Liquid Staking et Donor-Advised Funds (DAF) crypto (ex: Endaoment).
- Aide programmable : Utilisation des smart contracts et des Oracles pour déclencher l'aide automatiquement (ex: DIVA Donate).

## Module 4 : Identité, Inclusion et Enjeux Éthiques

Le potentiel "remède et poison" (Pharmakon) de la technologie pour les bénéficiaires.

- Identité décentralisée : Sortir les populations "invisibles" de l'exclusion *via* les attestations vérifiables et l'identité auto-souveraine.
- Inclusion financière : Émergence d'une Micro-finance décentralisée (Micro-DeFi) et des monnaies d'inclusion communautaire (ex: Grassroots Economics).
- Risques et éthique : Le péril du crypto-colonialisme, les dérives de la biométrie (ex: Worldcoin) et la protection de la vie privée.

## Module 5 : Engagement par le Web3 et perspectives

- NFT à impact : Passer du "NFT preuve de don" au "NFT preuve d'impact" comme outil de mobilisation.
- Interaction et Gamification : Le concept de Play-to-Give (jouer pour donner) et le métavers au service de la sensibilisation.
- Cadre réglementaire global : Comprendre MiCA, les obligations KYC/AML et les défis juridiques des DAO.

////

*Jour 1 : Les fondamentaux de la Crypto-Philanthropie*

### 1. Le changement de paradigme : de la confiance à la preuve

- Pourquoi la blockchain transforme le don : passer d'une confiance réputationnelle à une confiance vérifiable *on-chain*.
- Les explorateurs de blocs : auditer les flux financiers en temps réel.
- Portrait-robot du crypto-donateur : motivations, attentes de transparence et nouvelles formes d'engagement.

### 2. Nouveaux modèles de gouvernance et de financement

- Les **DAO** (Organisations Autonomes Décentralisées) : vers une philanthropie horizontale et communautaire.
- Le financement quadratique : comment les algorithmes peuvent démocratiser l'allocation des fonds (étude de cas **Gitcoin**).
- Les **NFT** à impact : au-delà de l'art, un outil de preuve d'impact et de mobilisation communautaire.

### 3. Optimisation opérationnelle de l'aide

- Réduction des frais de structure et de transaction (jusqu'à 95% d'économie sur les transferts transfrontaliers).
- Études de cas : **Building Blocks** (PAM), **UNICEF CryptoFund**.
- Venture-philanthropy numérique : investir dans des communs numériques.

*Jour 2 : Pratique, Fiscalité et Enjeux Éthiques*

### 4. Cadre fiscal et juridique en France (Focus Rescrit Red Bay)

- Éligibilité au régime du mécénat : conditions pour émettre des reçus fiscaux sur des dons en Bitcoin ou Ethereum.
- Valorisation des dons : l'importance de l'horodatage et du recours à un **PSAN** (Prestataire de Services sur Actifs Numériques).
- Gestion des risques : stratégie de conversion immédiate en euros pour neutraliser la volatilité et préserver le caractère non-lucratif.

### 5. L'impact sur le terrain et les bénéficiaires

- L'aide programmable : déclenchement automatique de l'aide via des **Smart Contracts** (ex: assurance paramétrique climatique).
- Identité décentralisée et inclusion financière : redonner la souveraineté aux bénéficiaires "invisibles".
- Éthique et limites : protection de la vie privée, risques de crypto-colonialisme et enjeux environnementaux.

### 6. Atelier pratique et synthèse

- Simulation : parcours d'un don, de la réception sur un wallet à l'émission du reçu fiscal.
- Discussion finale : élaborer une feuille de route pour intégrer les crypto-actifs dans sa stratégie de collecte.

////

## Tarifs

Particulier	Indépendant / Salarié	Entreprise / INTRA
1 920 € TTC TVA 20% - 1 600 € HT	1 920 € TTC TVA 20% - 1 600 € HT	Nous contacter

La formation se déroule en 12h00 – (sur deux jours)

La formation se fait dans vos locaux ou dans une salle de formation adaptée et louée par nos soins. Nous conviendrons ensemble des modalités logistiques et des frais en sus.

## Inscription

Jacques-André Fines, Référent pédagogique, handicap et qualité au sein de Pluraxis.  
+33 6 51 73 82 73

[jafs@pluraxis.com](mailto:jafs@pluraxis.com)

Contact : [bonjour@pluraxis.com](mailto:bonjour@pluraxis.com)

[www.pluraxis.com](http://www.pluraxis.com)